**Un gros plan d’un logo

Description générée automatiquementUne image contenant un dessin

Description générée automatiquementPrévention de la corruption au niveau mondial**

**Posez une question :**[GM-CODEOFHONOR@owens-minor.com](mailto:GM-CODEOFHONOR@owens-minor.com) **Signalez une préoccupation** : [www.omicodeofhonor.com](http://www.omicodeofhonor.com)

**Interactions avec les professionnels de santé et les fonctionnaires**

Les interactions commerciales conformes avec les professionnels de santé et les fonctionnaires soutiennent un environnement commercial positif pour les distributeurs Owens & Minor. Dans de nombreux pays, les professionnels de santé (PS) sont également des fonctionnaires. Vos interactions avec eux sont soumises à des lois strictes de lutte contre la corruption.

## **GARDER À L’ESPRIT**

* Vous ne pouvez pas offrir ou donner quoi que ce soit de valeur, directement ou indirectement, avec une intention illicite (d’obtenir ou de conserver un marché) à des professionnels de santé ou à des fonctionnaires. Cela inclut l’exploitation de relations personnelles à des fins professionnelles.
* Vous pourriez être tenu(e) responsable de toute tentative de corruption, de toute corruption réelle ou de toute mesure prise à l’appui de celle-ci ; peu importe si le   
  pot-de-vin a fonctionné ou pas.

### **Conflits d’intérêts**

Veuillez indiquer tous les conflits d’intérêts potentiels entre vos employés et les professionnels de santé/fonctionnaires à Owens & Minor ainsi qu’aux administrations et aux organisations   
de santé locales et régionales. Il est toujours acceptable de demander à quelqu’un   
s’il doit être considéré comme un PS ou un fonctionnaire.

### **Repas, hébergement et voyages**

Dans certaines circonstances, des repas, l’hébergement et des voyages raisonnables   
et documentés peuvent être fournis à un PS/fonctionnaire en lien avec une formation professionnelle sur les produits ou services. Les repas doivent être modestes et servis dans un endroit propice à la facilitation des affaires. Les divertissements ou loisirs ne doivent généralement pas être offerts.

### **Cadeaux et articles éducatifs**

Aucun cadeau ne doit être offert à des professionnels de santé ou à des fonctionnaires, sauf si les lois ou coutumes locales l’autorisent expressément et si la valeur du cadeau ne dépasse pas la valeur légale et coutumière. En fonction des lois et réglementations nationales, des cadeaux de valeur symbolique (c.-à-d. chocolats de fêtes, cartes de vœux ou articles éducatifs qui profitent à un patient) peuvent être autorisés.

### **Dons caritatifs**

Les dons caritatifs doivent être offerts à des organisations à but caritatif légitimes.   
Ils ne peuvent pas être utilisés pour influencer l’utilisation ou l’achat de produits ou de services. Conservez une documentation détaillée lorsque vous faites un don caritatif.